

INCENDIE · COMBATTRE UN DÉBUT D'INCENDIE, ÉVACUER

Équipier de Première Intervention

EPI · extincteurs et robinets d'incendie armés

DURÉE	EFFECTIF	VALIDITÉ	FORMAT	TARIF
3,5 heures, demi-journée	12 participants maximum	Exercices au moins tous les 6 mois	Inter à Paris ou intra dans vos locaux	Sur devis, 48 h

À QUOI SERT LA FORMATION

Former les salariés désignés dans la consigne incendie à donner l'alarme et à attaquer un début d'incendie avec les moyens de première intervention, extincteurs et robinets d'incendie armés, en attendant les secours.

POUR QUI

Salariés désignés comme équipiers de première intervention et, plus largement, tout salarié appelé à réagir face à un début d'incendie.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

OBJECTIFS · LE PARTICIPANT EST CAPABLE DE

- Expliquer les mécanismes de la combustion et identifier les classes de feux
- Choisir l'agent extincteur adapté au feu et à son environnement
- Donner l'alarme et transmettre l'alerte aux secours
- Mettre en œuvre un extincteur et un robinet d'incendie armé en sécurité, sur feu réel
- Appliquer la consigne incendie et les règles d'évacuation de l'établissement

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1 H 30

Théorie

Le triangle du feu ; les modes d'extinction : refroidissement, étouffement, inhibition, suppression du combustible · Les classes de feux A, B, C, D et F ; les feux d'origine électrique · Modes de propagation et dangers des fumées · Agents extincteurs et extincteurs : eau pulvérisée, poudre, dioxyde de carbone ; lecture de l'étiquette, distances d'attaque ; robinet d'incendie armé · Alarme et alerte : 18, 112, 114 par SMS ; le message d'alerte · Consigne incendie de l'établissement, rôle des guides-files et serre-files, point de rassemblement

2 H

Pratique sur feu réel

Démonstration puis manipulation par chaque participant de chaque type d'extincteur sur feu réel (générateur de flammes écologique) · Mise en œuvre d'un robinet d'incendie armé lorsque le site en est équipé · Scénario complet en équipe : découverte, alarme, attaque du feu, alerte, accueil des secours · Bilan et évaluation de satisfaction

MÉTHODES ET MOYENS

Apports illustrés, démonstrations, manipulation individuelle sur feu réel, mise en situation d'équipe. Générateur de flammes écologique au gaz ; extincteurs de formation à eau pulvérisée, à poudre et à dioxyde de carbone ; espace extérieur dégagé sur le site du client.

ÉVALUATION ET SANCTION

Évaluation pratique individuelle lors de la manipulation et questionnaire de fin de formation. Attestation de fin de formation, à reporter dans le registre de sécurité.

INTERVENANT

Formateur spécialisé en sécurité incendie.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Code du travail, art. R. 4227-28 : l'employeur prend les mesures pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu. Art. R. 4227-38 : la consigne désigne les personnes chargées de mettre en action le matériel d'extinction. Art. R. 4227-39 : essais et exercices au moins tous les six mois, consignés dans un registre. Règle APSAD R6 (référentiel des assureurs) : au moins un salarié sur dix formé par secteur, deux équipiers sur place en moins d'une minute.

RECYCLAGE

Exercices au moins tous les 6 mois (R. 4227-39) ; entraînement annuel sur feu réel recommandé par la règle APSAD R6.

FINANCEMENT

Plan de développement des compétences de l'entreprise. La prise en charge par un opérateur de compétences suppose la certification Qualiopi de l'organisme (art. L. 6316-1 du code du travail) : notre audit initial est programmé et nous vous indiquons, avant signature, si elle est acquise.

Tarif. Sur devis selon le format (inter ou intra), l'effectif, le lieu et les adaptations ; devis hors taxes sous 48 h ouvrées, comprenant animation, supports, matériel, évaluations et documents de fin de formation.
Inscription et délais d'accès. Devis puis convention de formation ; convocation, programme et règlement intérieur adressés à chaque participant. Inter : inscription au plus tard 15 jours avant la session. Intra : session planifiée sous 4 à 6 semaines après signature.

Lieux. Intra dans vos locaux, avec une salle équipée et un espace de pratique adapté. Inter à Paris.

Évaluation et suivi. Positionnement en début de formation, évaluation des acquis ou épreuves certificatives, satisfaction à chaud, évaluation à froid à

trois mois. Émargement par demi-journée, attestation de fin de formation, certificat de réalisation.

Accessibilité. Formations accessibles aux personnes en situation de handicap ; adaptations étudiées en amont par le référent handicap, handicap@vsm-competences.fr, réponse sous 5 jours ouvrés.

Indicateurs et réclamations. Offre ouverte en octobre 2026, indicateurs publiés à l'issue des premières sessions. Réclamations à contact@vsm-competences.fr ou par lettre recommandée : accusé de réception sous 5 jours, réponse motivée sous 15 jours ouvrés.